

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE À SAINT-CYR

La lutte contre l'insécurité du quotidien dans la commune est et reste une priorité. Les statistiques et le ressenti des administrés doivent être notre baromètre. Malgré leur pugnacité et la qualité indéniable de leur travail, nos policiers municipaux ne peuvent et ne pourront faire face à toutes les sollicitations. À mon sens, il n'est pas dans leur sphère de compétence de suppléer la police nationale dans sa mission régaliennne de sécurité publique. À la lecture du récent livre blanc de la sécurité, il n'est pas utopique de penser, à l'image d'autres communes de 16 000 habitants, que les Saint-Cyriens méritent de se voir disposer à minima d'un commissariat annexe de la police nationale ou mieux encore d'une brigade de gendarmerie. Osons et proposons à la majorité municipale des projets, prenons de l'avance pour Saint-Cyr et construisons notre sécurité pour éviter une aggravation de la situation qui ne manquera pas de survenir si nous ne faisons rien.

Thierry Davaut, pour la liste « En avant Saint-Cyr »